

Paris, le 20 décembre 2022

## **Objet : renouvellement adhésion FNGE 2023**

Madame, Monsieur, cher adhérent,

A l'aube de l'année 2023 et à l'heure de vous livrer le bilan 2022, nous espérons revivre **un autre moment historique tel que celui vécu pour l'AMI GE 2022 !**

Pour mémoire, le 08 décembre 2021, la Ministre du travail Elisabeth Borne annonçait **l'appel à manifestation d'intérêt (AMI GE)** doté de 4 millions d'euros lors d'un communiqué de presse sur la réforme de l'assurance chômage pour lutter contre les contrats courts et **développer les GE**. Une telle enveloppe, qui s'est finalement élevée à plus de **6 millions d'euros, est totalement inédite en 37 ans d'existence des GE !**

Nous formons le vœu que cet AMI GE se décline régulièrement. Pour assurer sa duplication, le FNGE a mis en œuvre un accompagnement dès janvier 2022 auprès **des porteurs de projets qui souhaitent répondre à cet AMI GE N°1.**

En tant qu'adhérent, vous nous avez accordé précédemment votre confiance, nous tenons à vous en remercier. Votre soutien nous permet de poursuivre et développer nos actions.

Vous trouverez ci-dessous les résultats obtenus et des principales actions menées par la FNGE :

### **Historique & résultats du lobbying ministériel**

- 👉 Prise en compte des Groupements d'Employeurs dans l'annonce de Manuel Valls, des mesures 11 et 12 du plan TPE-PME le 09/06/2016 ;
- 👉 Étude de la provision défiscalisée des GE "loi de finances 2016" ayant abouti à son augmentation ;
- 👉 Adoption de 5 amendements dans la loi Travail du 08 août 2016 ;
- 👉 Colloque « Osez les GE » le 21 avril 2016 ;
- 👉 Contribution à l'avis du CESE voté le 13 novembre 2019 suite à la saisine du 1<sup>er</sup> ministre ;
- 👉 Co-rédaction de la fiche descriptive du dispositif GE sur le site du gouvernement 2020 ;
- 👉 Plaidoyer au Sénat, DGEFP et auprès du haut-commissaire aux compétences au sujet des modalités de rattachement des GE multisectoriels dans le cadre de la réforme de la formation professionnelle (**disparition des OPCO gérant les structures de l'inter-pro**) 2019 à 2022 ;
- 👉 Participation à la rédaction de **l'appel à manifestation d'intérêt (AMI GE) en septembre 2021.**

### **Actions au service des GE / GEIQ**

- 👉 Promotion et aide à la **création de nouveaux Groupements d'Employeurs** ;
- 👉 Accompagnement des adhérents et porteurs de projet par le **service juridique et RH** ;
- 👉 Assistance des adhérents par la **cellule de prévention des difficultés** et défense - recours avec expert agréé IFPPC et avocat partenaire de la FNGE ;
- 👉 **Formations thématiques** et soutien du **Diplôme d'Université Manager de Groupements d'Employeurs** (6<sup>ème</sup> session à venir) ;

- 👉 **Boîte à outils** des adhérents : documents contractuels, supports de communication, mises à jour juridiques ;
- 👉 Diffusion d'un **livre** et production d'un **film de promotion des GE** ;
- 👉 Animation de **partenariats** et de conventions nationales, notamment avec **le groupe Vyv** ;
- 👉 Création du **logo "Osez les GE"** pour la promotion des GE avec le soutien de la DGE (ministère de l'Économie et des Finances) et de la DGEFP ;
- 👉 Animation du **Mois des Compétences Partagées (MCP)** ;
- 👉 **Ateliers pratiques** en vidéo conférence : la marque employeur dans les GE, RGPD, PAS, DUERP, réseaux sociaux, accompagnement à l'AMI GE... ;
- 👉 **Animation et développement de la plateforme** RH d'information **RHinfoGE.fr** pour la promotion et l'information des parties prenantes des GE : entreprises, candidats, salariés, GE/GEIQ, partenaires institutionnels des GE. Avec le soutien du CRGE PDL, RHinfoGE propose : actualités, FAQ, forum, dossiers de fond et formations ;
- 👉 Diffusion de l'étude des **Nouvelles Formes d'Activités et leurs Emplois (NFAE - 2020)** ;
- 👉 Refonte du site Internet de la FNGE ;
- 👉 Soutien d'actions collectives, animation du **Comité National AMI GE**.

### « Seul on va vite, ensemble on va plus loin... »

Le leitmotiv de la FNGE vous invite à nous rejoindre afin de pouvoir, ensemble, poursuivre nos actions et en déployer de nouvelles pour promouvoir, développer et professionnaliser nos groupements d'employeurs.

### En 2023 les actions porteront sur l'axe prioritaire suivant :

- 👉 Reconduire un AMI GE n°2 grâce aux remontées de résultats et bonnes pratiques issus de l'AMI GE N°1.

Par ailleurs, la transmission de besoins permet de compléter cette feuille de route, nous sommes donc à votre écoute pour vous accompagner dans votre évolution.

Pour agir demain ensemble et bénéficier de nos services, vous trouverez en annexe la fiche de renouvellement de votre adhésion.

Nous comptons sur vous pour reconduire **votre adhésion 2023** et votre engagement à nos côtés.

Isabelle Liberge,

Présidente












Renouvellement

## Bulletin d'adhésion 2023

### Le forfait adhérent donne accès aux services suivants

-  Forfait service juridique et RH. **Réponse sous 48 H.** 10 questions/an/ par adhérent, hors rédaction d'acte ;
-  Cellule de prévention des difficultés et défense ;
-  Facilitation des relations avec Pôle Emploi dans le cadre de la convention PE - FNGE ;
-  Ateliers gratuits accessibles en vidéo conférence ;
-  Accès à l'ensemble des fonctionnalités sur le site RHinfoGE, Kit de communication, **animation MCP** ;
-  Accompagnement projets de développement de collectifs ou individuels de GE - **Comité national AMI GE** ;
-  Accompagnement des porteurs de projets pour la création de GE, hors rédaction d'acte. Sur devis selon besoin

### La cotisation est calculée selon le barème suivant, case à cocher

Adhésion FNGE	Tous GE/GEIQ – SCIC marchands	Tous GE / GEIQ non marchands (non assujetti à TVA)	Fédération de GE regroupement, partenaire, conseil des GE
Effectif ETP = MAD+permanents (N-1)			
<b>Moins de 10 salariés ETP</b>	<input type="checkbox"/> 300 € HT soit <b>360 € TTC</b>	<input type="checkbox"/> 250,00 € HT soit <b>300 € TTC</b>	<input type="checkbox"/> 500 € HT soit <b>600 € TTC</b>
<b>Entre 10 et 20 salariés ETP</b>	<input type="checkbox"/> 550 € HT soit <b>660 € TTC</b>	<input type="checkbox"/> 458,33 € HT soit <b>550 € TTC</b>	
<b>Entre 21 et 50 salariés ETP</b>	<input type="checkbox"/> 750 € HT soit <b>900 € TTC</b>	<input type="checkbox"/> 625,00 € HT soit <b>750 € TTC</b>	
<b>Entre 51 et 100 salariés ETP</b>	<input type="checkbox"/> 1 000 € HT soit <b>1 200 € TTC</b>	<input type="checkbox"/> 833,33 € HT soit <b>1 000 € TTC</b>	
<b>Plus de 100 salariés ETP</b>	<input type="checkbox"/> 1 500 € HT soit <b>1 800 € TTC</b>	<input type="checkbox"/> 1 250,00 € HT soit <b>1 500 € TTC</b>	
<b>Porteur de projet</b> structure de moins de 50 ETP : 250,00 € HT soit <b>300 € TTC</b> - plus de 50 ETP : 1 000 € HT soit <b>1 200 € TTC</b>			

## Vous êtes un groupement d'employeurs / GEIQ

Raison sociale :		Forme juridique :	Site Internet :
Adresse :			
CP :	Ville :	Tél. (standard) :	
Code APE :	N° SIRET :	Courriel :	
Secteur d'activité :		Convention collective :	
Effectif en ETP <b>MAD+permanents</b> (N-1) :		Effectif utilisateurs (N-1) :	
Type de GE (mono, multi, mixte, agri, asso, sport, GEIQ) :		Masse salariale (N-1) :	

L'ensemble de ces informations est indispensable pour un suivi optimisé de votre structure.




**Vous êtes : fédération, regroupement de GE, partenaire, conseil porteur de projet, (expert-comptable, avocat...)**

Raison sociale :		Nombre d'adhérents à votre structure (N-1) :	
Adresse :			
CP :	Ville :	Tél. :	
Code APE :	N° SIRET :	Site Internet :	
Courriel :		Nombre de GE sur le territoire (GE affiliés N-1) :	

### Règlement

Merci de renvoyer ce bulletin complété et signé à [contact@fnge.fr](mailto:contact@fnge.fr) et de régler votre adhésion selon le barème en vigueur par virement (RIB joint) - NB : Les courriers sont à expédier au pôle de gestion de la FNGE : **1 rue Jean Moulin 85610 Cugand.**

Montant et référence de votre règlement : 

Fait à  
Signature

Le  
Cachet de l'entreprise

À réception, vous serez contacté pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé afin d'utiliser aux mieux les services de la FNGE

**Important : nous communiquons beaucoup par e-mail !**

Merci de désactiver l'éventuel pare-feu mis en place dans votre entreprise pour l'adresse mail : [contact@fnge.fr](mailto:contact@fnge.fr)

**Le responsable légal (mandataire social, président)**

Nom :	Prénom :	Fonction :
Tél. direct :		Portable :
Email :		
<b>POUR L'ENVOI DE LA LETTRE CONFIDENTIELLE DE LA FNGE</b>		
Adresse :		
CP :	Ville :	

**Le responsable opérationnel (manager, directeur, animateur)**

Nom :	Prénom :
Tél. direct :	Email :
Portable :	Domaine d'expertise :

**Les collaborateurs**

Avec votre accord, vous pouvez faire bénéficier vos collaborateurs des services de la FNGE, notamment participer à des réunions ou recevoir nos **e-newsletters**, en remplissant le tableau ci-dessous :

Nom, prénom	Fonction*	Tél. direct	Email

**Comment avez-vous connu la FNGE ?**

Par le réseau (M. ou Mme.) :	Par notre site Internet :
Lors d'un événement, lequel ? :	Autres (précisez) :

**Souhaitez-vous devenir administrateur de la FNGE ? (cochez la case)**

Oui     Non     J'ai besoin d'information

**Vos attentes, besoins, suggestions**

Toute nouvelle demande d'admission doit être adressée par écrit au Président du Conseil d'Administration qui la soumet pour examen, avis et approbation au Conseil d'Administration. Toute personne admise s'engage, par le fait de son adhésion à la FNGE, à en respecter les statuts et le cas échéant, le règlement intérieur (Extrait de l'article 8 des statuts). **La présente demande d'adhésion peut être effectuée en ligne**  
 Votre cotisation donne droit à une déduction fiscale : elle passera en charges déductibles (art. 39 de CGI) du résultat imposable de votre entreprise. Concernant le tarif, pas de prorata temporis.

Des virements, pour plus de simplicité ! Merci



**BANQUE POPULAIRE  
ATLANTIQUE**

Siège Social 1 Rue Françoise Sagan - St Herblain - 44 919 NANTES CEDEX 9

Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L. 512-2 et suivants du Code Monétaire et Financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux Etablissements de Crédit. Société de courtage d'assurance - inscription ORIAS numéro 07 004 504. GIREN 957 500 227 RCS Nantes - Code APE 651 D - CCP 10-90 U Nantes - Téléphone : 02 40 46 05 09 - Télécopieur : 02 40 46 46 61 - Internet : www.atlantique.banquepopulaire.fr

## RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

TITULAIRE DU COMPTE :

AS SYND FEDERATION NATIONALE

ADRESSE :

DES GROUPEMENTS D'EMPLOYEURS

37 RUE JEAN LECLAIRE

75017 PARIS  
30 RUE DE EPINETTES

**DOMICILIATION : BPATL.NANTES OUEST ENTRE- 00666**

CODE BANQUE	CODE GUICHET	NUMERO DE COMPTE	CLE RIB
13807	00666	31821426564	83

IBAN : FR76 1380 7006 6631 8214 2656 483

Adresse SWIFT (BIC) : CCBPFRPPNAN

Ce relevé d'identité bancaire est à utiliser pour les opérations que vous seriez amenés à inscrire à mon compte ouvert à la **BANQUE POPULAIRE ATLANTIQUE** :

- virements, versements...

Son utilisation vous garantira le bon enregistrement des opérations en cause et évitera les retards ou erreurs d'imputation.